



L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE, Bureau de

pays pour la Guinée-Bissau, Avenida Francisco Mendes, BP 894, Bissau, sollicite des manifestations d'intérêt (EOI) auprès des entreprises éligibles en prévision d'un appel d'offres pour les services suivants :

« Évaluation finale du projet de prévention des conflits liés aux ressources naturelles, au pastoralisme et à la transhumance dans les régions de Bafata et de Gabu »

Date de la demande d'information : 21/08/2025

Date limite de réception des EOI : 29/08/2025

Référence : UNJP/GBS/041/PBF- Prévention des conflits liés aux ressources naturelles liés au pastoralisme et à la transhumance à Bafata et Gabu

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

1. La République de Guinée-Bissau est située à l'extrême occidentale du continent africain et couvre une superficie de 36 125 km<sup>2</sup>. Le pays est bordé au nord par le Sénégal, au sud-est par la République de Guinée et à l'ouest par l'océan Atlantique. Il est constitué du continent et de l'archipel des Bijagos (d'une superficie totale de 2 624 km<sup>2</sup>), composé de quatre-vingt-huit (88) îles et îlots, dont une vingtaine sont habitées. Les îles du sud sont reconnues réserve de biosphère par l'UNESCO depuis 1996.

La Guinée-Bissau est l'un des petits États insulaires en développement et membre de l'Initiative interrégionale sur les petits États insulaires en développement des océans Atlantique et Indien (PEID).

2. La Guinée-Bissau comptait environ 1,7 million d'habitants en 2021. Plus de la moitié de la population (55 %) vit en zone rurale, tandis que 45 % vit en zone urbaine, contre 23 % au début des années 1960, ce qui témoigne d'un exode rural important. Les femmes représentent environ 50,6 % de la population. Le secteur agricole, qui comprend l'élevage, la sylviculture et la pêche, est le principal employeur, employant 67,9 % de la population active et générant environ 47,5 % du PIB.

3. L'élevage joue un rôle important dans l'économie bissau-guinéenne, avec un cheptel de plus de 2 millions de têtes (recensement de 2009), dont plus de 1,3 million de bovins, 0,3 million d'ovins, 0,6 million de caprins et 0,3 million de porcs. Sa contribution à la création de richesse nationale est estimée à plus de 5 % du PIB. De plus, sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population est indéniable.

4. Le pastoralisme, basé sur la mobilité du bétail, est le système d'élevage dominant, avec plus de 70 % des bovins et 30 à 40 % des petits ruminants élevés en transhumance. L'élevage joue un rôle crucial dans la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, employant 72 % de la population rurale. Il constitue également une réserve de capital et une source d'épargne pour les agro-éleveurs, tout en fournissant une source de main-d'œuvre et un moyen d'améliorer la fertilité des sols.

5. En Guinée-Bissau, l'une des principales sources de conflit, reconnue en 2009 et confirmée par la dernière Analyse commune de pays des Nations Unies en 2020, est la mauvaise gestion de l'espace et des ressources naturelles, notamment des terres et de l'eau, malgré la publication de la loi foncière.

6. L'absence d'amélioration dans la gestion des terres et des ressources naturelles constitue ainsi l'une des principales sources de tension sociale dans toute la Guinée-Bissau, en particulier dans les régions de Gabu, Bafata et Oio. La concurrence croissante pour l'accès et l'utilisation des ressources naturelles, sans un système réglementaire inclusif qui établit, entre autres, des zones de pâturage et d'agriculture, contribue à l'évolution négative des systèmes agro-pastoraux, car les systèmes agricoles et d'élevage mobile sont menacés, ce qui augmente le risque de conflit entre les éleveurs mobiles et les agriculteurs.

7. Face à ces défis, l'adaptabilité des éleveurs est compromise par le faible soutien de l'État, qui ne parvient pas à mettre en œuvre un cadre juridique et réglementaire adéquat, ni une politique de gestion des conflits liés aux ressources naturelles telles que la terre et l'eau, ni à assurer une éducation de base et des services de santé inclusifs aux populations pastorales mobiles, souvent hors de portée des programmes de développement social. Ces facteurs limitent encore davantage la capacité des éleveurs à s'adapter aux changements en cours et augmentent le risque d'adoption de stratégies négatives telles que la migration et les activités illégales.

**DESCRIPTION DES SERVICES**



## Food and Agriculture Organization of the United Nations

Cette évaluation finale sert à des fins d'apprentissage, en documentant les leçons apprises et les défis identifiés, pour faciliter la formulation de futurs projets en Guinée-Bissau.

### INTÉRÊT ET FAISABILITÉ

#### Sociétés de conseil enregistrées et opérant en Guinée-Bissau

Afin de confirmer la faisabilité de l'approche avec le marché lui-même et de s'assurer que toutes les variables et tous les obstacles potentiels ont été pris en considération au stade du concept, la FAO invite les soumissionnaires à exprimer leur intérêt avant le 11/09/2025 et à confirmer leur disponibilité pour discuter du concept lors de conférences individuelles d'équipes qui se tiendront avec le groupe des contrats CSDA de la FAO et la division technique entre le 15/09/2025 (voir le formulaire de réponse ci-joint).

### EXIGENCES OBLIGATOIRES

Pour être admissibles, les entreprises souhaitant soumissionner doivent certifier être en possession des documents/certificats suivants et que les preuves documentées seront fournies lors de la réponse à l'appel d'offres :

- Expérience dans l'évaluation de projets de développement rural selon les critères de l'OCDE.
- Capacité à mettre en œuvre l'évaluation à Bissau et dans les régions du projet
- Capacité à communiquer en portugais et en créole

### EXIGENCES MINIMALES

Les parties intéressées doivent fournir :

- Une description de l'expérience et des capacités de l'entreprise [insérer la description], y compris les opérations gérées par l'entreprise qui illustrent clairement au moins cinq années d'expérience dans le domaine d'exigence.
- La structure organisationnelle de l'entreprise.
- Un minimum de trois (3) références d'entreprises où le proposant a réalisé des contrats similaires au cours des cinq (5) dernières années.
- Le nom, le titre, le numéro de téléphone et de télécopieur et l'adresse électronique du représentant autorisé de l'entreprise, y compris l'adresse postale de l'entreprise.
- Preuve de la documentation des normes de qualité, des certifications pertinentes, etc.
- Description de la capacité à exécuter les services décrits, etc.



PROCÉDURE DE SOUMISSION DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

**LES INFORMATIONS DEMANDÉES DOIVENT ÊTRE SOUMISES COMME SUIT :**

je. Inscription à l'UNGM : <https://www.ungm.org/Account/Account/Login>

Pour accéder aux documents, vous devez être entièrement inscrit à l'UNGM (le niveau de base est suffisant).

ii. Téléchargement de vos informations sur UNGM :

Veuillez vous connecter et télécharger les documents demandés dans les espaces réservés désignés dans le Portail UNGM et dans le délai indiqué, en suivant les instructions ci-dessous :

- a) Connectez-vous au site Web de l'UNGM avec votre e-mail et votre mot de passe.
- b) Cliquez sur MES APPELS D'OFFRES et sélectionnez le projet concerné.
- c) Cliquez sur AFFICHER LES DOCUMENTS (bouton vert à gauche de l'avis spécifique qui vous intéresse) dans;
- d) Cliquez sur l'onglet DEMANDE D'INFORMATIONS.
- e) Cliquez sur le bouton « OPT IN ».
- f) Pour télécharger tous les fichiers, cliquez sur les boutons rouges « TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT » correspondants sous « MON RETOUR D'OFFRE ».

**IMPORTANT :** Une fois tous les fichiers téléchargés, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton rouge « SOUMETTRE LA RETOUR » pour envoyer vos informations. Si la soumission est correctement effectuée, vous pourrez consulter et télécharger un reçu sous l'onglet « HISTORIQUE ».

**LES SOUMISSIONS PAR E-MAIL OU PAR FAX NE SONT PAS AUTORISÉES.**

iii. Modification ou retrait des informations :

Un Vendeur peut, sans préjudice, modifier ou retirer une soumission avant la date limite grâce à la fonction « MODIFIER LE RETOUR ». Aucune soumission ne peut être modifiée après la date limite.

iv. DÉSACTIVATION :

Si votre entreprise ne souhaite pas participer à cette manifestation d'intérêt, l'Organisation apprécierait un retour accompagné d'une brève explication. Dans ce cas, veuillez cliquer sur le bouton « S'EXCLURE » affiché sur le portail de l'UNGM pour indiquer la raison de votre refus.

Si vous avez des questions, veuillez utiliser l'ONGLET CORRESPONDANCE dans le portail UNGM.

**NOTE**

Les prix ne sont pas requis à ce stade.



**Food and Agriculture Organization  
of the United Nations**

Cette demande de manifestation d'intérêt (REOI) ne constitue pas une sollicitation. La soumission d'une déclaration d'intérêt ne garantit pas automatiquement la réception du document de sollicitation dès son émission.

La FAO se réserve le droit d'exiger le respect de conditions supplémentaires au moment de la publication du document d'appel d'offres final.

La FAO se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'exigence à tout moment au cours du processus de REOI et/ou de sollicitation, sans aucune obligation d'informer les soumissionnaires intéressés des motifs de l'action de la FAO.

Bureau de pays pour la Guinée-Bissau Avenida Francisco  
Mendes BP 894, Bissau Téléphone : 245 96 689 74 90 [www.fao.org](http://www.fao.org)



**Food and Agriculture Organization  
of the United Nations**

FORMULAIRE DE RÉPONSE

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'entreprise :		
Adresse:		
Pays:		
Adresse e-mail (entreprise) :		
Adresse du site Web :		
Téléphone:		Fax:
Personne de contact:		
Inscription auprès de l'UNGM	<input type="checkbox"/>	Y Si oui, numéro UNGM

[B – CONFIRMATION DE LA CONFÉRENCE DES ÉQUIPES

Y - Je confirme par la présente ma disponibilité à participer à la conférence Teams proposée et proposer la date et l'heure suivantes (CET) :

.....  
Contact des équipes mario.tedo@fao.org

Date: 03/09/2025  
Nom: Mario TEDO  
Titre: Expert en opérations

Signature: